

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONFÉRENCE DE L'UNION**  
**Trente-troisième session ordinaire**  
**9-10 février 2020**  
**Addis-Abeba (Éthiopie)**

**Assembly/AU/16(XXXIII)**  
Original : français

**RAPPORT DE S.E. ALASSANE DRAMANE OUATTARA,**  
**PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE ET**  
**LEADER SUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE**  
**DE L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE**

## I. INTRODUCTION

1. En 2015, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) se sont dotés d'un cadre stratégique de transformation du continent à long terme intitulé « **Agenda 2063** ». L'objectif affiché étant de faire du continent une « **Afrique intégrée, prospère et pacifique, menée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale** ».
2. Afin de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, a été désigné « Champion pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et son Premier Plan Décennal (2014-2023) avec la prise en compte effective de sa synergie avec le Programme de Développement Durable (Agenda 2030) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) », à l'issue du 28<sup>ème</sup> Sommet ordinaire de l'Union Africaine de janvier 2017.**
3. En outre, le Conseil Exécutif de l'UA, lors de sa 32<sup>ème</sup> Session ordinaire en janvier 2018, a approuvé le Cadre de Suivi et d'Evaluation et le Manuel des indicateurs relatifs à l'Agenda 2063. Ces outils permettent aux Etats membres de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan décennal.
4. De même, le Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'UA sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration, lors de sa réunion ministérielle de mars 2019 à Yaoundé, au Cameroun, a recommandé que la Commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA-NEPAD) coordonnent la préparation et la soumission aux organes politiques, des rapports continentaux biennaux de performance de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Ces agences ont développé une approche empirique pour guider les organes nationaux, régionaux et continentaux dans le suivi et l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan décennal.
5. Ainsi, le premier rapport continental sur l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 a été élaboré sur la base des rapports nationaux de trente et un (31) Etats membres de l'UA et de six (6) Communautés Economiques Régionales (CER).
6. S'appuyant sur le premier rapport continental sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, la feuille de route du Champion et les recommandations issues du premier Rapport du Champion présenté lors de la 32<sup>ème</sup> Session ordinaire des Chefs d'Etat et du Gouvernement de l'UA, ce deuxième Rapport du Champion sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan décennal (2014-2023) est à la fois analytique et riche d'informations. Il met en évidence les progrès, les opportunités et les défis de la mise en œuvre. Il présente également les résultats au regard des aspirations, des objectifs et des cibles définis dans le Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

7. Le présent document est une synthèse du Rapport du Champion sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan décennal (2014-2023).

#### ❖ Mandat du Champion

8. La feuille de route qui soutient cet important mandat se décline selon les principaux axes suivants : (i) **soutenir la vulgarisation et l'appropriation de l'Agenda 2063** ; (ii) **impulser la mise en œuvre des 14 projets phares de l'Agenda 2063**, à travers notamment le portage politique de 2 à 3 projets et le renforcement du cadre de suivi desdits projets ; (iii) **aider au déploiement du cadre de suivi évaluation harmonisé des Agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'UA et des High five de la Banque Africaine de Développement (BAD) et ; (iv) aider à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources financières pour l'Agenda 2063.**

## II. PROGRES ENREGISTRES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063 ET DE SON PREMIER PLAN DECENNAL

#### ❖ Progrès au niveau des Aspirations

9. Le continent a atteint un taux de réalisation global de **32%** par rapport aux objectifs de 2019 relatifs aux sept grandes aspirations. En effet, avec un score de **48%**, l'Afrique réalise des résultats satisfaisants pour l'**Aspiration 4 « une Afrique pacifique et stable »** - en partie grâce aux mécanismes établis et aux capacités renforcées de maintien de la paix et de la sécurité au niveau national.

10. De même, grâce aux efforts collectifs et concertés des États membres pour rendre opérationnelle la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), le continent a enregistré une performance de **44%** dans la poursuite de l'Aspiration 2 « **une Afrique intégrée et politiquement unie fondée sur les idéaux du panafricanisme et la vision d'une Renaissance africaine.**

11. Une performance de **38%** est enregistrée au titre de l'**Aspiration 6 « Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants ».**

12. La performance reste faible dans le cadre de la réalisation de l'**Aspiration 1 « Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable »**, avec un score global de **29%**. En outre, pour l'Aspiration 3 relative à « **la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit** », l'Afrique a enregistré une performance de **16%**. L'Aspiration 5 portant sur la promotion d'« **une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, un patrimoine commun, des valeurs et d'éthique partagées** » enregistre également un faible score de **12%**.

#### ❖ Performance continentale par Objectifs de l'Agenda 2063

13. De bonnes performances ont été enregistrées pour l'atteinte des Objectifs 9 et 15. Cependant, les performances restent modérées par l'Objectif 1 et faibles pour les Objectifs 4, 5 et 12.

14. En effet, **la performance globale des États membres pour la « mise en place de la ZLECAf »** s'élève à 92 % de l'objectif fixé pour l'année 2019. Ainsi, l'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf est un catalyseur du processus de création d'institutions financières et monétaires fonctionnelles.

15. Pour ce qui est de la poursuite **d'une Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) pleinement fonctionnelle**, les efforts ont permis dans la plupart des Etats membres, la création de Conseils Nationaux de la Paix, entraînant une performance satisfaisante de 76% par rapport à l'objectif continental de 2019.

16. Le **Continent a enregistré une performance moyenne de 56% vers la réalisation de l'objectif « un niveau de vie élevé, une qualité de vie et un bien-être pour tous »**, due en grande partie à la hausse de la proportion de la population ayant accès à l'internet ainsi qu'à l'augmentation de la population ayant accès à l'eau potable qui est passée de 68,4% en 2013 à 77% en 2019 pour une cible fixée à 86,4%.

17. La performance du secteur agricole reste faible du fait de la faible mécanisation de l'agriculture et à l'insuffisance des chaînes de valeur. Quant à l'objectif 12 **« Des institutions compétentes et un leadership transformé à tous les niveaux »**, le continent enregistre une très faible performance estimée à 4% malgré les initiatives entreprises.

#### ❖ **Performance de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 par Région**

18. Au niveau régional, l'Afrique de l'Est a enregistré les meilleures performances dans cinq des sept aspirations du Premier Plan Décennal de Mise en œuvre de l'Agenda 2063, avec un score global de 40% par rapport aux objectifs de 2019. La performance globale de l'Afrique de l'Ouest s'élève à 34%, tandis que la performance globale de l'Afrique du Nord est de 27%. L'Afrique Australe et l'Afrique Centrale ont chacune enregistré un score un score global de 25 % par rapport aux objectifs de 2019.

### **III. MISE EN ŒUVRE DES PROJETS PHARES**

19. Quatorze (14) projets phares ont été identifiés pour accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et son Premier Plan décennal. Des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de certains projets.

20. En ce qui concerne **l'opérationnalisation de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECA)**, la performance globale des États membres s'élève à 92% de l'objectif fixé pour 2019. À ce jour, 54 pays ont signé l'Accord de Libre-échange et 29 ont ratifié et déposé leurs instruments de ratification.

21. Pour ce qui est de la « **libre circulation des personnes et le passeport africain** », 32 États membres ont signé le protocole au traité instituant la Communauté économique africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement.

22. **Le Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA)** a été lancé en janvier 2018 lors du 30<sup>e</sup> sommet ordinaire de l'Union Africaine. À la suite de ce lancement, 29 États membres de l'UA - représentant près de 80% du trafic aérien intra-africain - ont signé l'Engagement Solennel de mettre en place le MUTAA, dont 18 États membres ont signé un protocole d'application visant à supprimer toute restriction des accords de services aériens qui ne serait pas conforme à la Décision de Yamoussoukro.

23. **Le projet « Faire taire les armes en Afrique »** a été adopté par les États membres comme le thème de l'Union africaine pour l'année 2020, visant à mettre en évidence les progrès remarquables réalisés par le continent en matière de réduction du nombre de conflits armés. En outre, les pays africains membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies s'efforcent de promouvoir le projet « Faire taire les armes en Afrique » au plan international.

#### **IV. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS POUR L'APPROPRIATION, LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ELABORATION DES RAPPORTS DE L'AGENDA 2063 ENTRE LES CER ET LES ÉTATS MEMBRES**

##### **❖ Appropriation et mise en œuvre de l'Agenda 2063 aux niveaux national et régional**

24. Depuis l'adoption du premier plan décennal en 2015, un appui technique de la commission de l'UA a été fourni à 42 États membres et à 5 CER pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 en vue d'assurer l'alignement des plans de développement nationaux et régionaux sur le Premier Plan décennal 2014-2023.

##### **❖ Dispositions institutionnelles pour la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'élaboration de rapports de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063**

25. La plupart des États membres de l'Union Africaine ont créé des comités de coordination interministériels et multipartites, placés sous le leadership des ministères en charge de la planification, des finances et du développement économique, pour la mise en œuvre et le suivi des Agendas de développement. En outre, l'UA et les Nations Unies ont mis en place une plateforme de dialogue politique de haut niveau pour la mise en œuvre conjointe des Agendas 2030 et 2063.

##### **❖ Suivi et évaluation de l'Agenda 2063**

26. Les outils de suivi-évaluation élaborés pour accompagner la mise en œuvre du Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ont servi de base à

l'élaboration d'un manuel de procédure pour la mise en place de systèmes et de processus allant des structures nationales aux structures continentales.

#### ❖ **Mobilisation des ressources intérieures**

27. Le Conseil exécutif a approuvé la stratégie de financement et de mobilisation des ressources de l'Agenda 2063 et a demandé à la CUA et à la BAD, en étroite collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et l'Agence de Développement de l'Union Africaine-NEPAD, de préparer une « Feuille de Route et un Guide de financement de l'Agenda 2063 et Mobilisation de ressources intérieures » pour les États membres de l'UA et les Communautés Economiques Régionales.

### **V. DEFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 2063**

28. Plusieurs défis sont notés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan Décennal. Il s'agit notamment de : (i) la faiblesse des systèmes statistiques nationaux ; (ii) la faible vulgarisation et appropriation de l'Agenda 2063 au sein des Etats membres, et (iii) le retard dans la mise en œuvre des projets phares dû entre autres à la non-disponibilité des financements, l'absence d'études de faisabilités détaillées, et la non-ratification par certains Etats membres.

### **VI. RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION**

29. Face aux défis relevés, les **recommandations** suivantes sont formulées : (i) renforcer la synergie d'actions entre les Etats membres à travers notamment le partage d'expériences au sein des différentes CER ; (ii) accélérer la vulgarisation et l'appropriation de l'Agenda 2063 au sein des Etats membres, (iii) améliorer les systèmes statistiques nationaux, et (iv) accélérer la mise en œuvre du cadre stratégique de la mobilisation des ressources intérieures pour le financement de l'Agenda 2063 et des projets phares.

30. En conclusion, La mise en œuvre de l'Agenda 2063 s'est accélérée aux niveaux national, régional et continental. Le rapport de suivi des six premières années de mise en œuvre indique que des progrès remarquables ont été réalisés au regard des objectifs définis dans le Premier Plan décennal.

31. Toutefois, le bilan de la mise en œuvre des Projets phares et de l'atteinte des Aspirations révèle d'importants défis que la mise en œuvre des recommandations susmentionnées aiderait à relever. A cet effet, tous les acteurs clés de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son Premier Plan décennal devront travailler en bonne synergie et de manière concertée pour mieux accélérer la réalisation des Objectifs.

2020-02-10

# Report of H.E. Alassane Dramane Ouattara, President of the Republic of Côte D'ivoire and Leader for the Follow-Up of the Implementation of African Union Agenda 2063

African Union

DCMP

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8979>

*Downloaded from African Union Common Repository*